



# ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE DE LA DRÔME

Affiliée à la Fédération Française et à la Ligue Rhône-Alpes du Sport  
Automobile, à l'Office des Sports Valentinois  
Agréée au Ministère de la Jeunesse et des Sports

## 48 H AUTO de DIVAJEU 7 et 8 Août 2021

La Mairie de Divajeu qui accueille les 48 Heures Automobiles du 6 au 8 Août prochains, nous a précisé le détail des règles sanitaires qui seront strictement appliquées et contrôlées pour l'épreuve entre le 6 et 8 août prochains.

### CONCURRENTS

- Pass vaccinal ou test PCR de moins de 48 heures exigés pour tous concurrents, mécanos et accompagnants **QUI DEVRONT ETRE AU NOMBRE DE 4 MAXIMUM (en plus du concurrent)**
- Port du masque et respect des gestes barrières

Il est rappelé que pour des raisons de sécurité, elle interdit tout branchement électrique pour les concurrents (prévoir vos groupes électrogènes)

### SPECTATEURS

La présentation d'un pass vaccinal ou d'un test PCR de moins de 48 heures est fortement conseillée.  
Le port du masque et le respect des gestes barrières seront à respecter dans les zones spectateurs si la densité y est très importante.

L'ASA Drôme continue à travailler à l'organisation des 2 épreuves des 48 Heures Auto, le slalom et la course de côte. Elle compte sur la présence de tous et encourage concurrents et spectateurs à anticiper leur venue en prenant les dispositions nécessaires pour que nous puissions avoir le plaisir de nous retrouver pour ces 48 heures de fête du sport auto.

**Communiqué n°2**

28JUILLET 2021

**ASA Drôme**